

Contact: Johannes Kleis: +32 (0)2 789 24 01
Date: 14/09/2011
Référence: PR 2011/033

Les autorités de supervision financières EBA et EIOPA sous la loupe du Médiateur de l'UE

Aujourd'hui, le Bureau Européen des Unions de Consommateurs (BEUC) et la Fédération européenne des investisseurs et autres utilisateurs de services financiers (« EuroInvestors ») ont déposé une plainte auprès du Médiateur européen à l'encontre de la nouvelle autorité bancaire européenne (EBA) et l'Autorité européenne des assurances et des retraites professionnelles (EIOPA).

Le BEUC conteste la composition des groupes de travail de l'EBA et de l'EIOPA qui enfreint leur règlement fondateur, ce dernier exigeant une représentation équilibrée des différentes parties intervenantes.

Plus précisément, le BEUC demande au Médiateur d'examiner les points suivants:

- Les défenseurs des consommateurs sont sous-représentés : seuls 4 représentants sur 30 à l'EIOPA et 3 sur 30 à l'EBA.
- Les représentants des consommateurs auprès de l'EBA ont été choisis parmi des organisations plus modestes, malgré la candidature d'organisations de consommateurs plus importantes. Cela soulève des préoccupations majeures quant à leur capacité de s'affirmer contre les groupes bancaires, poids-lourds en supériorité numérique dans ce groupe.
- Les « utilisateurs de services bancaires » sont représentés par des organisations telles que les agences de notation (Standard & Poor's) ou les auditeurs (PwC). Or, catégoriser ces organisations comme utilisateurs des banques est à la fois trompeur et inapproprié.

Monique Goyens, Directrice générale du BEUC, a déclaré:

« Il est caractéristique d'observer que les autorités financières de supervision favorisent de manière flagrante l'industrie financière. A l'heure où les politiciens européens ont fini par reconnaître que les consommateurs et les utilisateurs de services financiers sont nettement sous-représentés lors des discussions politiques, les autorités récemment mises en place restent fidèles aux anciennes habitudes. »

« Alors que les marchés financiers sont en plein désarroi et que le nombre de consommateurs européens en difficulté à cause de services financiers inappropriés ne cesse d'augmenter, donner trop de poids à l'industrie financière dans le processus décisionnel qui la concerne n'est absolument pas la bonne approche. Il est primordial que les marchés financiers servent la société et que la société soit écoutée lors des prises de décisions.

FIN

Notes à l'éditeur:

- 1) Pour l'EIOPA, la plainte ne concerne que le groupe « Assurance et Réassurance ».

BEUC, Bureau Européen des Unions de Consommateurs
+32 2 789 24 01 - press@beuc.eu
Vous voulez en savoir plus sur le BEUC? Visitez www.beuc.eu
[www.twitter.com / beuctweet](http://www.twitter.com/beuctweet)

 **EC register for interest representatives: identification number 9505781573-45** 